Fonctionnement de la création de webinaires communs Paca-Corse

Constitution d'un groupe de référents webinaires (1 minimum par SSTI). Le rôle de chaque référent est de :

- Faire remonter les thèmes demandés par les entreprises adhérentes de son SSTI
- Faire remonter les thèmes en projet au niveau de son SSTI
- Relayer à son SSTI les thèmes proposés par les autres SSTI
- Mettre en relation les « experts » de son SSTI sur les thèmes soumis à la mutualisation
- Profil : issu de l'équipe pluri

Processus de la construction de webinaires communs

1. 1 SSTI envisage de travailler sur un thème qu'il pense intéressant à mutualiser. Son référent communique ce thème au groupe webinaires.

2. Les SSTI intéressés pour travailler sur ce thème se positionnent via la voix de leur référent. Pour garantir la fluidité des échanges, le nombre de SSTI pouvant travailler à la co-construction d'un webinaire doit être limité : 3 voire 4 au maximum.

3. Pour la co-construction, soit c'est le référent qui travaille sur le webinaire, soit des « experts » de son SSTI.

4. Le support co-construit se fera à l'aide du Masque Powerpoint Présanse Paca-Corse pour garantir l'harmonisation de la communication

5. La mise en page et l'illustration des supports des webinaires seront traitées par la chargée de communication de Présanse Paca-Corse

6. Sur chaque support, une diapo d'intro précisera : *« Ce webinaire vous est proposé par le réseau Présanse Paca-Corse, qui regroupe 16 Services de Santé au Travail Interentreprises de Paca et Corse œuvrant pour 137000 entreprises et plus d'1 million de salariés du secteur privé. Retrouvez leurs coordonnées sur www.presanse-pacacorse.org (rubrique « Le réseau ») ».* La carte du réseau sera intégrée à cette diapo.

7. Sur chaque support, une diapo permettra de citer les SSTI ayant co-construit le webinaire. Ils seront cités comme suit : *« Webinaire élaboré par [noms des différents SST], membres de Présanse Paca-Corse »*

8. Une fois le support de ce webinaire co-construit par le comité réduit de SSTI, il est présenté à tous les SSTI via le groupe webinaires. A ce stade, des corrections pourront être apportées dans la limite du raisonnable. Pas question de refaire le document élaboré par le comité réduit, mais plutôt de s'assurer que le contenu est en adéquation avec les prestations/services délivrés par chaque SSTI.

Planification et animation des webinaires communs

- Chaque webinaire co-construit pourra être animé par l'un ou plusieurs des SSTI de la région (à définir en début de projet)
- Pour chaque webinaire co-construit, le groupe aura la charge de décider des animateurs, de la date de diffusion, de la durée et de l'horaire, et des intervenants extérieurs le cas échéant
- Les inscriptions se feront via une plateforme commune (à déterminer selon les besoins que le groupe référents webinaires doit établir) et seront ouvertes à toutes les entreprises quel que soit leur SSTI d'adhésion